

9.2. L'emploi, priorité des priorités de tous les gouvernements !

Rapport Economique 2019

Face aux déficits budgétaires importants, tant du fédéral que du régional, les négociateurs des futurs gouvernements n'ont que 3 options : augmenter la fiscalité, diminuer les dépenses et/ou augmenter le taux d'emploi. La situation du marché de l'emploi s'est sensiblement améliorée ces dernières années en Wallonie, mais de nombreux déséquilibres subsistent. C'est le constat posé par l'UWE dans son rapport économique 2019. Elle met en avant une série de recommandations qui devraient permettre à la Wallonie d'atteindre dans 10 ans une situation de plein emploi comparable à celle que connaît la Flandre aujourd'hui.

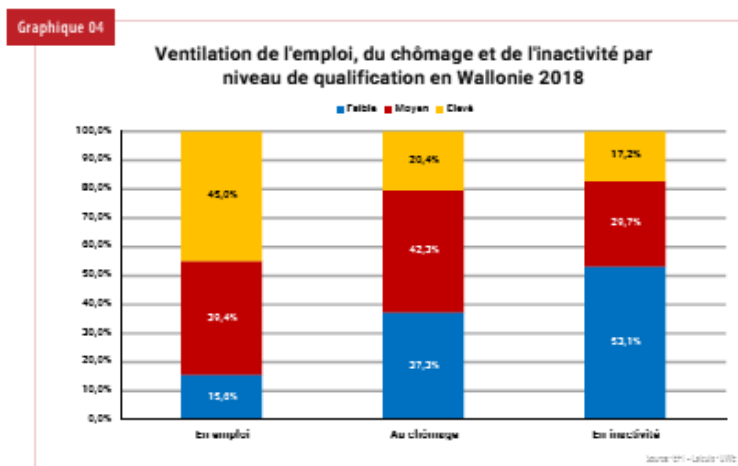
La Wallonie ne peut pas se voiler la face, certains indicateurs parlent d'eux-mêmes : taux de chômage, taux d'emploi, postes vacants,..., la situation est interpellante, même si on enregistre des signes d'amélioration. Raison de plus, selon l'UWE, de ne pas relâcher l'effort et de poursuivre dans cette dynamique. L'emploi doit être au cœur des prochaines politiques, à tous les niveaux de pouvoir.

Dans son Rapport Economique, l'UWE attire l'attention des responsables politiques sur l'intérêt d'approfondir la piste de l'augmentation du taux d'emploi, via la création d'emplois privés, afin de relever les défis budgétaires. Ce qui est valable pour le fédéral l'est à fortiori pour la Wallonie. En effet, le taux d'emploi wallon est parmi les plus faibles des pays et régions voisins. Il y a donc une marge de progression plus importante qu'ailleurs.

Pendant la dernière législature, le taux d'emploi a augmenté de 2%, passant de 61,8% à 63,7% (en 2018).

L'emploi en Wallonie s'améliore donc mais des efforts importants doivent encore être faits en matière de formation et d'enseignement.

Si on réalise les efforts nécessaires, la Wallonie pourra atteindre, en 2030, le niveau de plein emploi actuel de la Flandre. Le message de l'UWE se veut donc optimiste et encourageant.



Trop peu de diplômés du supérieur par rapport à la demande des entreprises et à la réalité des coûts salariaux belges. Proportion des faiblement qualifiés à l'emploi de moins en moins importante, contrairement à leur part dans le chômage et en inactivité.

Facteurs structurels

La Wallonie est aussi caractérisée par un nombre de demandeurs d'emploi inoccupés élevé, et un taux de chômage encore trop élevé que pour être en plein emploi. Les entreprises sont quant à elles confrontées à des tensions sur le marché du travail avec de nombreux emplois vacants et des difficultés de recrutement. Afin d'arriver à une situation de plein emploi, il est donc essentiel en Wallonie d'agir sur les facteurs structurels.

Pour cela, plusieurs conditions sont nécessaires. D'une part, il est indispensable d'avoir un consensus entre gouvernement wallon, syndicats et monde des entreprises sur la manière et les moyens pour y arriver. « Cela passe par un prochain gouvernement wallon stable, et s'appuyant dès lors sur une «majorité suffisante», ainsi que sur la nécessité d'un consensus social avec les syndicats'. Et d'autre part, cela ne peut réussir que par la mise en place de réformes structurelles, à court et à moyen terme.

Dans son rapport, l'UWE propose une série de mesures de court et moyen termes. Elles portent d'abord sur l'enseignement. Les chiffres interpellent : 40% des demandeurs wallons sont inoccupés depuis deux ans ou plus et 47% ont, au plus, un diplôme de l'enseignement secondaire du second degré. De manière générale, la population active wallonne est trop peu formée, à plus forte raison dans une économie chamboulée par la numérisation et la robotisation.

Olivier de Wasseige précise : *"Nous sommes bien conscients que le changement est difficile et se vit sur le terrain. Les entreprises sont là pour aider le monde de l'enseignement, que ce soit dans l'adaptation des programmes par rapport à l'évolution des métiers et compétences, pour les formations qualifiantes, pour les formations en alternance. Mais nous ne voulons pas être des donneurs de leçons, et donner l'impression d'une volonté d'adéquationnisme. Nous sommes persuadés que la qualité de l'enseignement impacte la vie des élèves pendant et après leur parcours scolaire, et il est prouvé que meilleur est l'enseignement, plus grandes seront les chances de réussite des apprenants dans la vie, les éloignant des risques de pauvreté »*. La résolution des problèmes et de la qualité de l'enseignement passe par tous les acteurs : le politique, les entreprises, le monde de l'enseignement, et les élèves et parents eux-mêmes, auxquels il faut donner envie par rapport au parcours scolaire.

Programmes de cours, la qualité de l'enseignement, diagnostics, financement de l'enseignement, efforts structurels, gains de productivité, rationalisations (suppressions de certaines options peu fréquentées et sans grandes perspectives d'emplois...) : autant de questions qui doivent être étudiées par le prochain gouvernement. L'UWE invite tous les acteurs à se mobiliser, convaincue que la Wallonie s'en sortira si on développe le capital humain. Autre volet de l'étude, le marché de l'emploi. En Wallonie, l'inactivité est un phénomène important et le taux d'emploi est relativement bas (63,7%), beaucoup plus bas que chez nos voisins ou que la moyenne européenne.

Or l'emploi est capital pour le redressement de la Wallonie. *« Et vu les difficultés financières de celle-ci, la création d'emploi doit passer majoritairement par les entreprises. La Wallonie compte un secteur public et non-marchand qui occupe une place très importante en termes d'emploi (35%, soit 440.000 personnes), ce qui pose d'ailleurs un problème budgétaire. L'emploi du secteur marchand n'est pas suffisamment développé pour générer un financement équilibré de la sécurité sociale et des dépenses publiques en lien avec les défis majeurs (digitalisation, transition énergétique, vieillissement de la population, etc.) qui attendent la Wallonie »*. Ce constat renforce encore l'urgence de développer une nouvelle base industrielle solide, d'encourager la Création et la croissance des entreprises, entraînant la création de services marchands et permettant de financer les emplois et services publics. *"Il faut donc faire en sorte que plus de Wallons et Wallonnes travaillent, en aient les opportunités et aient les compétences nécessaires afin d'avoir plus de personnes qui contribuent au financement de la sécurité sociale et des dépenses publiques »*.

La question est d'autant plus criante que la Wallonie souffre toujours d'un nombre élevé d'emplois vacants, qui freinent la croissance des entreprises.

Les 8 mesures recommandées par l'UWE

1. Résoudre les pénuries
2. Orientation vers les STEM
3. Enseignement
4. Soutien au développement des activités des entreprises
5. Repenser l'accompagnement et la formation subsidiée des demandeurs d'emploi
6. Eviter les pièges à l'emploi
7. Evaluer les aides à l'emploi
8. Revoir les aides à la formation

Le paradoxe restant qu'il est anormal d'avoir un tel taux de vacance alors que le taux de chômage reste élevé (même par rapport à la moyenne européenne), même s'il est en nette diminution depuis 5 ans, ce qui est une excellente nouvelle. Si la Wallonie ne prend pas les mesures nécessaires pour combler les postes vacants, nous risquons d'atteindre 146.000 postes vacants d'ici 2030 (étude «Be the change» d'Agoria).

Métiers pénibles

Principal obstacle : le manque d'enthousiasme des jeunes à s'orienter vers ces métiers. La raison ? Leur manque d'attractivité, au point qu'il arrive régulièrement que faute d'inscrits ou de profils adéquats, on annule des formations programmées. Olivier de Wasseige voit plusieurs explications à ce désamour des jeunes générations pour ces métiers en pénurie : « *Souvent, les jeunes n'ont pas la moindre idée de ce à quoi servent réellement ces métiers, alors qu'on parle pourront parfois de postes dans des secteurs de pointe, comme dans le digital ou les biotechnologies. A cela s'ajoute que certains des métiers se voient trop souvent et trop facilement coller l'étiquette de pénibles, alors que ce caractère a une définition très stricte qui ne colle pas ô ces messages. Et il n'y a pas de raison que les mêmes métiers soient plus pénibles en Wallonie qu'ailleurs ! Enfin, il y a un problème d'évaluation des profils et socles de compétences, avec une incapacité structurelle à faire correspondre offre et demande. Pour nous en sortir, il faut donc une sorte d'union sacrée de l'ensemble partenaires sociaux, qui doivent tirer dans la même direction et mieux communiquer sur ces métiers. Il n'y a que comme cela qu'on inversera les perceptions erronées* ».

Déséquilibre structurel du marché de l'emploi, pénuries, STEM, formations, pièges à l'emploi, évaluation des aides à l'emploi... sont autant d'enjeux pour les prochains gouvernements et une réforme en profondeur des outils d'accompagnement et d'activation nous paraît nécessaire.

Elle passe probablement par une rationalisation d'outils trop nombreux et peu lisibles, par un meilleur suivi du parcours des demandeurs d'emploi, en ouvrant la porte aux entreprises qui souhaitent créer des écoles pour suppléer la formation de base et qualifiante des demandeurs d'emploi, quand celle-ci n'est pas suffisante.

En conclusion, l'UWE invite également les autorités publiques wallonnes à modifier la politique liée à l'emploi, en changeant les orientations budgétaires, en réorientant les modalités de gouvernance par exemple, et en développant une culture de l'évaluation des politiques menées et de l'efficacité de celles-ci.

Le « Rapport économique 2019 » de l'UWE peut être consulté en ligne sur www.uwe.be/publications.

DYNAMISME – Périodique bimestriel de l'Union Wallonnes des Entreprises (UWE) 06-07/2019